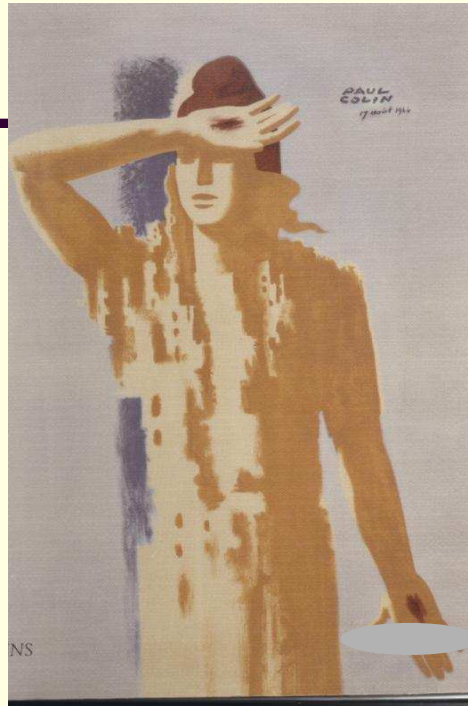


CNRD 2014



Affiche de Paul Colin  
dite « La Marianne aux stigmates »  
apposée en août 1944 lors de  
l'insurrection de Paris.

( Musée de la Résistance nationale )

In *Signes de la collaboration et de la  
Résistance*, éd. Autrement, p. 128

La libération du territoire  
et le retour à la République

# Pistes pédagogiques

## ■ 1/Approche anthropologique et sociale : La libération vécue et perçue par les gens ordinaires, « la zone grise »

---

à partir de témoignages, de correspondances, d'enquêtes d'opinions.

Approche des masses, d'une population à l'échelle d'une région, d'un département, d'un arrondissement ou d'une commune, d'un groupe social ( les jeunes, les femmes, les ouvriers, les paysans ... ) ou bien d'individus divers ( échantillons).

Documents et témoins peuvent être interrogés avec **un questionnaire** :

- la libération vécue comme spectateur ou comme acteur? FFI ?
  - Quelle perception des Alliés ?
  - Quelle perception des FFI ? Des maquis?
  - Quelle perception du « bon Français » ?
  - Quelle perception de l'épuration ?
  - Quel évènement le plus important dans l'espace proche? Au niveau national ?
- Quels regrets?
- Quelles peurs ?
- Quelles difficultés?
- Quels rêves ?
- Quelle connaissance du programme du CNR?
- Quelle image du général de Gaulle et du gouvernement provisoire ( GPRF)?

**Confronter les réponses avec les résultats d'enquêtes d'opinions à l'échelle nationale.**

## Tableau d'un sondage d'opinion du 10 février 1945 à l'échelle nationale à faire étudier aux élèves sur la représentation de la résistance dans la vie publique

L'opinion moyenne face au pouvoir résistant, enquête d'opinion S.S.S.  
Question : « La Résistance française est-elle suffisamment représentée dans la vie publique du pays ? »

Lieux	Oui	Non	Sans opinion
France	44%	47%	9%
Campagne	49%	41%	10%
Villes de province	31%	55%	14%
Paris	59%	37%	4%

Source : sondage publié dans *Vent d'Ouest*, 10-02-1945

In **Luc Capdevila**, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation, Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, PUR, Tableau 5 p. 279.

- Observer la différence ville/campagne et l'exception de Paris : une résistance sur représentée donc mal perçue dans les campagnes et sous-représentée donc estimée dans les villes de province.

## L'opinion moyenne et le programme du CNR en mars 1945

L'opinion moyenne et le programme du CNR  
Question : « Approuvez-vous, oui ou non, le programme du CNR ? »

	Oui	Non	Sans opinion
France	40%	7%	53%
Paris	48%	12%	40%
autres villes	40%	7%	53%
campagnes	35%	3%	62%

Source : sondage SSS réalisé en mars 1945. Publié dans RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République ... op. cit.*, p. 84.

In **Luc Capdevila**, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation, Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, PUR, Tableau 10 p. 307.

**Bilan** : une majorité de sans opinion dans les villes de province et les campagnes. L'utopie de la résistance n'est pas partagée. Les gens veulent en finir avec Vichy et les collaborateurs, avec l'occupant et les restrictions, avec la violence de guerre ; ils veulent la paix et l'ordre ; ils acceptent provisoirement la direction de De Gaulle mais ils ne vont pas au-delà jusqu'à des réformes en profondeur de la société et du régime politique. Ils ne s'opposent pas au programme du CNR à la base mais ils ne s'y réfèrent pas vraiment.

## Perception des Etats généraux de la Résistance en juillet 1945 et des cahiers de doléances communaux ( traces dans la presse ? )

---

- Haute valeur symbolique mais quid sur le terrain ? Le but était de faire remonter de la société civile des propositions immédiates en matière de ravitaillement, d'organisation de la vie matérielle mais aussi de refonte de la constitution. Ce fut un échec à l'échelle nationale. D'après les recherches actuelles, également un échec à l'échelle locale : très peu d'assemblées tenues voire pas du tout dans les communes rurales. Là où des cahiers ont été rédigés, c'est le fait de qq militants svt communistes ou membres du FN.
- Analyser les raisons de l'échec : la précipitation des préparatifs, délais trop courts ( 15 jours maxi pour remplir un questionnaire envoyé par le CDL), la division des partis et le refus du MRP et de la CFTC d'y participer.

## Pistes pédagogiques/ Bilan Piste 1

**Sur l'imaginaire des anonymes** ( frustrations, fantasmes dont celui de la 5° colonne, élans virtuels, amplifications.. ) :

**Décalage entre minorité agissante et population** : cette approche montrera qu'une partie de la population reste en dehors de la dynamique de la Libération. Cette situation varie selon les communes. Cela dépend de la capacité de la résistance locale à s'imposer et à encadrer.

**Décalage entre illusion et réalité**

**Double image de la Résistance** : ne pas occulter le fait que certains éléments de la résistance (maquis) commettent des exactions en contradiction avec l'esprit de la Libération (meurtres de prisonniers allemands route de Chauvigny, affaire de Coussay-les-Bois). Cas de familles qui ont protégé des prisonniers et des soldats allemands, ou des voisins collabos... **Les archives des justices de paix** peuvent délivrer des infos sur ces excès de l'été 44.

**Sur les conflits locaux de la Libération** : ils correspondent souvent à des fractures anciennes et culturelles. Les conflits privés s'insèrent dans les événements et le processus d'épuration les aggrave (délation... )+ des conflits intercommunaux, entre familles, entre les petits et les gros propriétaires dans les communes rurales, entre anticléricaux et cléricaux... Montrer que ces conflits n'opposent pas nécessairement collabos et résistants, idée que chacun a ses résistants ... **Donc pas de concrétisation du mythe unanimiste à la Libération.**

# Pistes pédagogiques/ Bilan Piste 1

Une dynamique et la volonté de s'unir pour resserrer le tissu national à partir d'avril-mai 1945 lors des élections municipales. Rechercher ce qui a fédéré :

-un projet de société ( celui du CNR) ?

l'incarnation du patriotisme par des héros collectifs = De Gaulle, les absents, les martyrs-fusillés, les résistants « authentiques »,

l'image du « bon Français » qui partage une communauté de destin par la souffrance due à l'occupation, par l'espérance puis la joie de la victoire, il a préservé son identité face à l'Occupant.

En revanche les références au sentiment républicain sont rares et réservées au personnel politique.

L'image du « bon Français » de la masse se distingue de celle du résistant avec la conscience d'appartenir à une élite qui veut être reconnue par tous sans se confondre avec la masse. Ceci aboutit en 1946 au critère de « combattants volontaires de la Résistance » défini par la République (avoir combattu pendant 90 jours au moins avant le 6 juin 1944). Analyse de discours de résistant à la libération = recherche de l'union autour de la souffrance commune et de la reconstruction. En 1945, tournure plus politique et défense du programme du CNR.

## Pistes pédagogiques/ Bilan Piste 1

---

- **Donc intérêt dans cette approche de croiser des correspondances, des images différentes** (par ex à Châtelleraut au moment du sauvetage du pont Henri IV).
- **On peut confronter ces images avec les films d'actualité** de l'époque (voir INA : *La libération de Paris*, réalisé par le comité de résistance du cinéma, France libre actualité, 1944) = images d'un peuple insurgé qui se libère lui-même.



## Le 11 juin 1944, le premier bombardement de Châtellerault par l'aviation alliée



Carte postale publicitaire de la Maison Lafoy, 1946,  
(Collection privée)



L'Avenir de la Vienne et de l'Ouest. 12 juin 1944. (A.D.V.)

*Soudain, à dix heures du soir, les bombes tombèrent du ciel, incendiant la gare et le train d'essence qui y stationnait.*

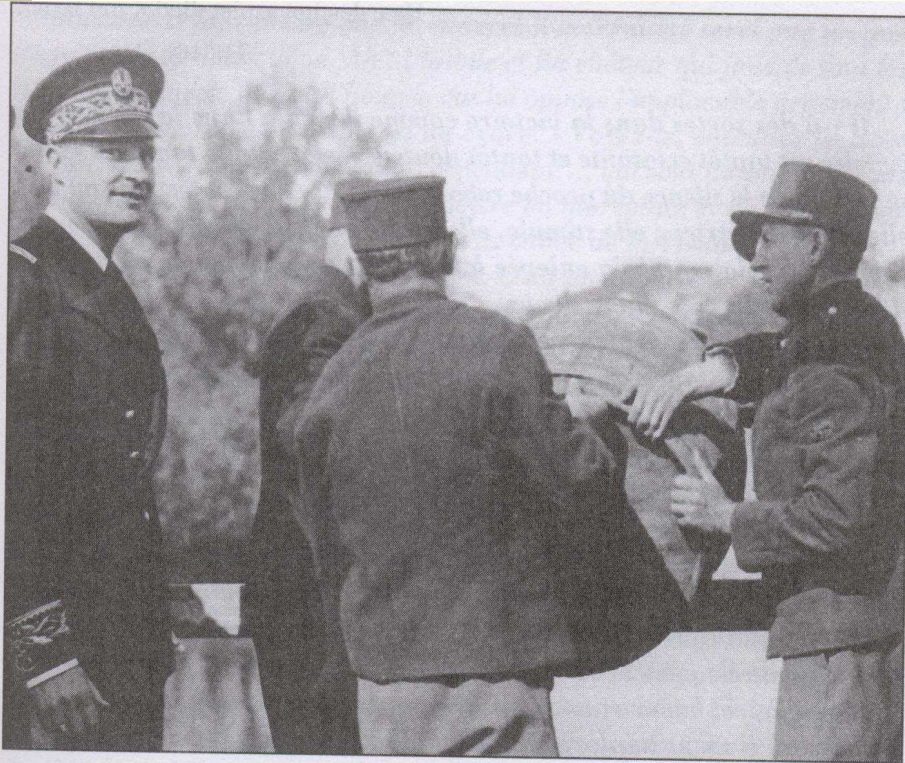
*Un énorme champignon de fumée noire planait sur le quartier. Par instants, des lueurs rougeoyantes s'allumaient, éclairant toute la ville.*

*Une heure passa. Et alors, de nouveau, les avions tout à coup grondèrent sur nos têtes, et piquèrent vers le sol...Bombes. Balles traçantes et incendiaires. Cela dura vingt minutes.*

*Onze morts, vingt blessés, dont le maire qui était accouru et qui fut atteint par un éclat de bombe. Des immeubles effondrés, notamment le silo de la coopérative et les magasins Voisin, ainsi que les annexes de la sous-préfecture ; la Gestapo l'a échappé belle, ainsi que le Soldatenheim...*

**Récit de Aimé Souché, 12 juin 1944**

# Sauvetage du Pont Henri IV à Châtelleraut le 1<sup>e</sup> septembre 1944



La libération de Châtelleraut : les barils de poudre qui devaient faire sauter le Pont Henri IV sont jetés dans la Vienne, en présence du Sous-Préfet Wiltzer.

- Messages de l'image
- Sur les acteurs de la libération
- Sur les rapports entre la Résistance et le pouvoir politique ( sous-préfet, maire)
- Sur le retour à l'ordre et à la légalité républicaine.

# La libération de Châtelleraut le 4 septembre 1944

## mise en récit et en images

Le 4 septembre



Brassard  
cousu à la main: 1944.  
(Collection privée)

Les brassards devaient toujours être mis à la dernière minute.

*Hier matin 4 septembre, un convoi de dix citroën traverse la ville à vive allure et s'arrête en plein coeur des promenades Blossac. Spectacle impressionnant. Sur les ailes de chaque voiture, deux mitrailleurs, arme braquée ; deux autres aux portières ; un cinquième occupe le coffre arrière. Le drapeau tricolore à croix de Lorraine flotte au vent. Il y a longtemps que les Châtelleraudais ne s'étaient trouvés à pareille fête.*

*La nouvelle secoue toute la ville. Et une foule dense et enthousiaste se presse autour des soixante F.F.I. Ceux-ci donnent toutes les instructions à la police :*

*"Veillez : empêchez de fuir les traitres et les vendus. Il faut que justice se fasse !"*

**Récit de Aimé Souché, 5 septembre 1944**



Coll. G. Armand

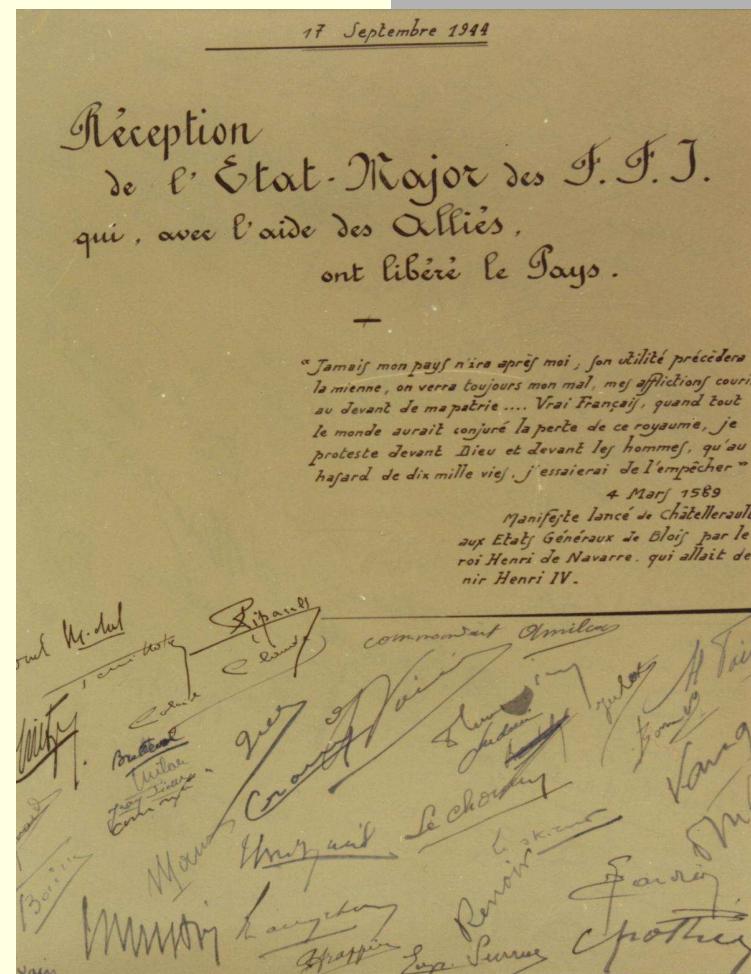
# Images de la libération de Châtellerault

Levée des couleurs, 6 sept 1944



Défilé des FFI, 17  
sept 1944

Coll. G. Armand



Réception des chefs FFI à  
l'Hôtel de Ville, 17 sept 1944

AMC

# Pistes pédagogiques

- **2/ Approche institutionnelle par le bas : Comment les acteurs de la libération ont-ils participé au rétablissement de la République ? Directement ou indirectement ? Par quelles instances ? Etude centrée sur l'instauration, le rôle, les buts et le fonctionnement d'un Comité local de libération (CLL).**
  - = passage d'instances alternatives à des institutions républicaines durables.
  - = prendre appui sur les papiers officiels et la disparition (ou pas) des marques de Vichy ( de la francisque à la Marianne). Travail sur les symboles.
  - = l'extinction du CLL : quand ? pourquoi ? en général à partir de juin 1945, parfois un peu avant, au moment des élections municipales en mai 1945. Montrer qu'avec le CLL s'éteignent aussi les mouvements de résistance.

# Etudier la composition d'un comité local de Libération

- **Etablir la liste des noms et de la qualité de chaque membre :** résistant ( mouvement, date d'entrée), conseiller municipal en 1935, à la libération, famille de déporté, parti politique..
- **Exemple du CLL de Châtellerault**  
**Identification de la qualité de 21 membres sur 30.**

Révoqué par Vichy
<b>Radical-socialiste, conseiller municipal</b>
Résistant
<b>Conseiller municipal</b>
Instituteur révoqué
Représentant des prisonniers
Prisonnier évadé et réfractaire
<b>Conseiller municipal</b>
<b>Résistant depuis 1940, conseiller municipal</b>
Radical-socialiste
Père de déporté
<b>Conseiller municipal, père de déporté, S.F.I.O</b>
<b>Conseiller municipal</b>
<b>Conseiller municipal</b>
<b>Conseiller municipal, Front National</b>
Mère de fusillé
Résistant Châteauneuf
<b>Conseiller municipal, S.F.I.O</b>
Communiste, envoyé par le parti
syndicaliste
Envoyé par la Maison du Prisonnier

ADV, 91W8 in MC Albert, *Châtellerault sous l'Occupation*, Geste éditions, p. 271

# Du CLL au CDL et au CNR

Serment prononcé par le C.N.R. et les  
C.D.L. à l'Hôtel de Ville de Paris dit  
"serment de l'Hôtel de Ville", 15, 16 et  
17 décembre 1944, (A.M.C.)  
La Vienne a été représentée par MM.  
Savatier, président du C.D.L., Guillon,  
Maire de Poitiers et Fremet.



## Pistes pédagogiques

### ■ 3/Approche biographique :

---

- **La libération et le retour à la République vécus et perçus par une personnalité politique** : exemple de M. Savatier dans la Vienne ( prof de droit à l'université de Poitiers) président du CDL, membre du CNR, de Schüler, commissaire de la République de la Vienne, d'un préfet ( Marcel Wiltzer à Châtelleraut) ou par des maires ( Louis Ripault à Châtelleraut, Guillon à Poitiers... )
- **Ou par un leader de la résistance** : chef FFI ou de maquis ( ex du colonel Bernard à Poitiers) : rôle des FFI , gonflement des effectifs entre juin et août 1944 ( mais minorité agissante soit un peu plus de 1% de la pop), passage de la paralégalité ( les groupes FFI s'étant attribués des compétences de l'Etat comme les pouvoirs de police, commettant parfois des exactions ) à la véritable légalité, celle de l'Etat. Passage de l'insubordination au respect des règles républicaines. Cheminement du résistant après la Libération : du partisan au citoyen. Analyse de discours, de mémoires..



# Louis Ripault

(1877 - 1953)

## Maire de Châtellerault et Président du Comité local de libération

**M. Louis RIPAULT** - Maire de CHATELLERAULT depuis 1935 sans autre interruption que celle imposée par le gouvernement de Vichy-Etat, Conseiller Général, Vice-Président d'Honneur du Parti Radical, Président ou Président d'Honneur des Associations des Maires des arrondissements de CHATELLERAULT, de LOUDUN, de MONTMORILLON et de CIVRAY, Avocat, publiciste, Chef du Cabinet d'Edouard HERRIOT, Ministre des Affaires Etrangères et qu'il accompagna à LONDRES, à GENEVE, à MADRID et à WASHINGTON, bénéficie auprès des Républicains de notre département de la sympathie générale que lui valent son talent, son activité inlassable, son courage et son désintéressement.

Avant cette dernière guerre, il profita de toutes les occasions qui lui étaient offertes pour alerter le pays et le mettre en garde contre le péril qui venait. Il réclamait sans arrêt par la parole et par la plume, ce qu'il appelait la mutualité des bonnes volontés, et il la réclame encore aujourd'hui pour restaurer la France.

Spécialiste des questions extérieures, Louis RIPAULT a consacré de multiples études, rapports ou articles, aux problèmes que posaient le pangermanisme et l'organisation de l'Europe avant et après le traité de Versailles. Notons : « Par-delà les frontières », « Les Nations opprimées », « La Pologne pendant la tourmente », « La responsabilité de GUILLAUME II », sans oublier l'Histoire des Etats-Unis depuis 1783 et l'Histoire du Canada.

Notons la campagne de propagande qu'il a menée pour la Frontière du Rhin et que le Congrès en soit dernier a consacré de son vote.

Dans tous les postes qu'il a occupés, Louis RIPAULT s'est acquis la réputation d'un excellent administrateur, de décision et d'imperturbable sang-froid, qualités rares, qui, aux heures troubles de l'invasion et de l'occupation protégèrent la ville à laquelle il consacre depuis si longtemps le meilleur de son activité.

Aussi, lors des fêtes inoubliables de la Libération, le mois dernier, après un vote unanime de l'Assemblée Communale, Louis RIPAULT a reçu le titre de citoyen d'Honneur de la Ville de CHATELLERAULT « en témoignage de haute estime et de reconnaissance au Maire qui sut éviter à la Ville en 1940, la destruction du Pont Henri IV, obtint par une négociation hardie et habile, la libération de 4.500 prisonniers le 1<sup>er</sup> juillet 1940 et qui les démobilisa ; qui, dans les journées du 4 et 5 septembre 1944, usant de l'autorité morale que lui conférait la confiance absolue des Châtelleraudais depuis la guerre et l'invasion, présida à la Libération qu'il avait préparée et, par son appel à l'union, écartera tout incident qui pût ternir ces heures mémorables où Châtellerault retrouvait sa liberté ».

**Biographie du candidat Louis Ripault dans la profession  
de foi du parti Radical aux élections générales du 21 octobre  
1945, (A.M.C.)**

# Pistes pédagogiques

## ■ 4/Approche territoriale, à l'échelle d'une commune

- **Les différentes phases** : le déroulement de la libération (y –a-t-il eu insurrection des résistants ou au contraire négociation entre chefs de maquis et autorités locales ( ex de Châtelleraut) / les manifestations officielles pour célébrer la libération du territoire, les actes d'épuration extra-judiciaire( femmes tondues... ) puis d'épuration légale ( ex du procès du directeur de la Manu à Châtelleraut) et les réactions de la population, la mise en place du CLL ( composition, rôle, représentatif de la majorité ? ), les élections municipales. Accueil du maire ( nouveau ou pas ? ) par la population, 1° discours et 1° réalisations.
- **comparer le passage de la Libération à la légalité républicaine dans deux communes** : un cas où il y a **rupture** et où une nouvelle équipe ( Chauvigny avec Jean Toulat ) et un où il y a **continuité avec 1939-1940**( Châtelleraut)
- **l'organisation des Etats Généraux de la Résistance** (été 1945)si archives

## Piste 4 ( suite)

- **le fait commémoratif constitutif de l'identité républicaine : l'hommage aux Morts de la commune**

- 
- = **l'édification de lieux de mémoire dans l'immédiate libération et la mention des « Morts pour la France »** dans les Hôtels de Ville : souvent au départ le fruit de la spontanéité populaire, initiatives réduites, individuelles ou de groupes précis. Dans les communes rurales, qq noms ajoutés au bas du monument de 14/18. Il faut attendre 1947 pour trouver des initiatives plus larges et d'union ( Monument des Martyrs à Châtelleraut avec sa devise). Cette difficulté à faire l'unité pour honorer la mémoire des morts est une limite du retour à une République apaisée en 1945.
  - = **des cérémonies patrio-funéraires** (ex de celle du « Retour des Martyrs » à Châtelleraut le 10 nov 1944). Dans l'immédiate libération la commune construit son identité sur la souffrance et le patriotisme rebelle des partisans même si ce n'est pas une mémoire homogène. Importance de la mobilisation de la population dans les premières cérémonies patriotiques mesurée par la structure des cortèges ( voir délibérations municipales) : **1<sup>er</sup> nov 1944, 11 nov 1944, 8 mai 1945, 1<sup>er</sup> anniversaire de la Libération de la commune.**

## Tableau de la composition des cortèges des 4 manifestations commémoratives dans la commune étudiée par rangs

Renseignements sur les organisateurs, les leaders, les participants et leur hiérarchie. Intéressant pour mesurer le degré d'unité.

Tableau n° 11  
Structures des cortèges des 4 premières manifestations commémoratives organisées à Trégastel dans l'après-Libération

Manifestations	1 <sup>er</sup> /11/1944	11/11/1944	8/05/1945	1 <sup>er</sup> /07/1945
1 <sup>er</sup> rang	FFI	FFI	anciens combattants	éclaireurs de France
2 <sup>ème</sup> rang	CLL+DS+FN	CLL+DS	prisonniers et déportés	anciens combattants
3 <sup>ème</sup> rang	porteurs de gerbes	FN	élus municipaux + CLL	prisonniers et déportés
4 <sup>ème</sup> rang	anciens combattants	anciens combattants	UFF + UJFP + jeunes gens	UJFP + JFP
5 <sup>ème</sup> rang	UJFP + JFP	UJFP + JFP	scouts et éclaireurs	élus + CLL + FN
6 <sup>ème</sup> rang		écoliers	écoles publiques + privées	UFF
7 <sup>ème</sup> rang			la foule	partis politiques
8 <sup>ème</sup> rang				écoles publiques

Source : ADCA 1 J 16 n° 6342

In **Luc Capdevila**, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation, Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, PUR, Tableau 11 p. 341.

# Tableau du déroulement des cérémonies

Tableau n° 12  
Déroulement des cortèges des 4 premières manifestations commémoratives organisées à Trégastel dans l'après-Libération

Manifestations	1er/11/1944	11/11/1944	8/05/1945	1er/07/1945
formation	chapelle Ste Anne messe	église du bourg	chapelle Ste Anne cloches pendant 30 minutes	chapelle Ste Anne
1ère étape	gerbe devant plaque des morts 14/18	cimetière gerbes sur les tombes des morts de la guerre et de la Résistance	cortège jusqu'au bourg la population est invitée à pavoiser	le cortège se rend à la maison des époux Vallée
2ème étape	défilé jusqu'au bourg	messe sonnerie aux morts minute de silence	cimetière visite aux tombes minute de silence chants patriotiques	discours du maire <i>La Marseillaise</i>
3ème étape	cimetière pose d'une plaque mortuaire sur la tombe des époux Vallée et gerbe sur la tombe F. Prigent	cortège jusqu'à Ste Anne  banquet	église du bourg <i>Te Deum</i>	cortège jusqu'au cimetière (bourg) dépôt de gerbe sur la tombe des époux Vallée
4ème étape	discours du délégué FN discours du maire sonnerie aux morts minute de silence chants patriotiques	inauguration de la rue du général de Gaulle discours du maire chants patriotiques bal	le soir grand bal public à Ste Anne  le lendemain grand bal public au bourg	discours du délégué du FN chant patriotique dislocation
Source : ADCA 1 J 16 n° 6342				

In Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation, Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, PUR, Tableau 12 p. 342.

## Analyse du tableau du déroulement de ces cérémonies

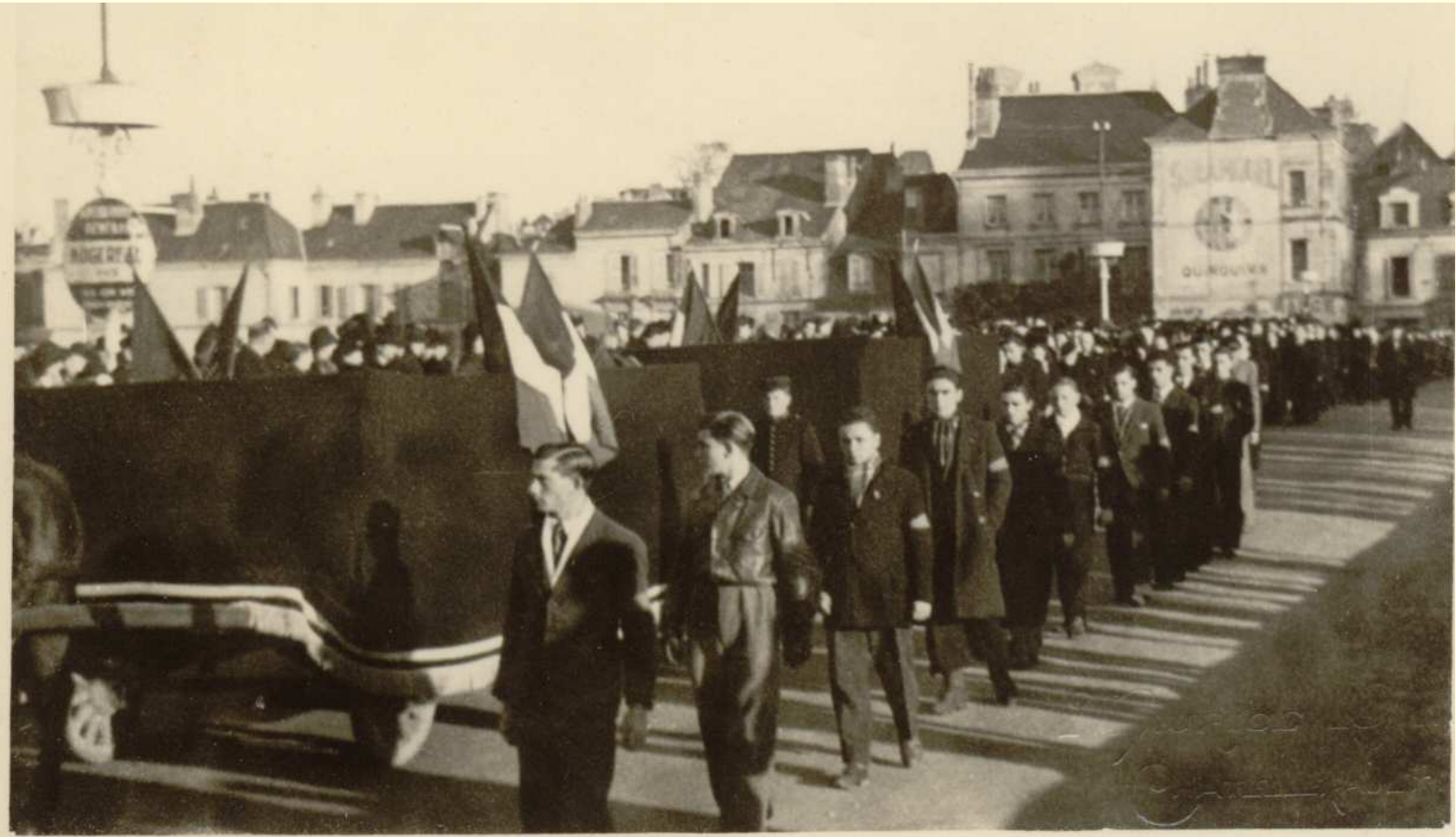
---

- Etudier les différents gestes et le déroulement : dépôt de gerbes aux monuments aux morts, messe ? , cortège, cimetière, chants (La Marseillaise, autres chants ? ) Différence entre les cérémonies d'hommage aux morts et celles de la Victoire du 8 mai 1945, place des jeunes, des scolaires, gerbes ou/et drapeaux ?
- Chercher l'évolution entre les cortèges de 1944 et ceux de 1945 qui montrent l'évolution de la conception de la nation: cérémonies plus militaires en 1944 sous l'égide des FFI et du FN ; plus civiles et plus festives en 1945 ( les FFI ont disparu... )Les manifestations du 8 mai 1945 marquent une rupture.
- **Idée que la commémoration peut être facteur d'union mais ponctuelle et relative car elle ne transcende pas les divisions surtout fin 1944.**

# Informations sur les cérémonies commémoratives de novembre 1944

- - **le 1<sup>e</sup> nov 1944** : le GPRF a demandé de commémorer la mémoire des fusillés des organisations de résistance. Il souhaite mêler le sentiment religieux et la ferveur patriotique. Voir comment réagit la commune étudiée surtout si elle est présidée par un maire laïc, radical-socialiste voire anticlérical (comme à Châtelleraut). Parfois la cérémonie religieuse n'est pas intégrée à la commémoration mais le curé et le maire sont souvent côte à côte au cimetière. Mais il y a eu parfois des conflits dans le déroulement de ces commémorations (par ex entre écoles publiques et privées, position d'instituteurs laïcs, voir à Poitiers ? ). Le dispositif unitaire n'a pas toujours fonctionné.
- -**le 11 nov 1944 = moment consensuel**, gage de paix et de légitimité, parfois le 10 nov (Châtelleraut pour se distinguer de la cérémonie officielle de la victoire de 1918) . Cette cérémonie s'inscrit dans la continuité des années 1920 = **fête de la délivrance collective et individuelle, une fête civique** (pas une fête de gloire à la patrie cf A. Prost) et **dans le prolongement des actions de la Résistance tous les 11 nov** .
- Montrer que **les pratiques diffèrent d'une commune à l'autre selon l'importance de la résistance, de la répression, selon la culture** plus ou moins religieuse : souvent lien entre culture catholique et cérémonie patriotique (liturgie patrio-funéraire), pratique encore actuelle.
- **Dans les localités où la résistance a occupé une position de force**, il peut y avoir **instrumentalisation des victimes**, sélection des défunts honorés pour favoriser la cristallisation de la société locale et consolider son pouvoir = image fin 1944 en période d'épuration, où la résistance parade armée et où il est essentiel de resserrer la communauté locale.

# Une cérémonie patrio-funéraire locale: le « Retour des Martyrs » à Châtellerault, le 10 novembre 1944



Cortège lors du retour des corps de 11 résistants fusillés

*(D.R Musée,  
Châtellerault)*



# Pistes pédagogiques

## ■ 5/ Approche d'un moment politique essentiel : les élections municipales d'avril-mai 1945

-**Organisées rapidement** avant la fin de la guerre et avant le retour des « absents »: plusieurs comparées, ou une seule = **moment privilégié car apogée du sentiment unitaire.**

-**Rappel des 4 situations possibles de la libération aux élections** : CM maintenu, CM de 1935 rétabli, CM nouveau dit de libération, CLL et ancien CM en opposition. Instances municipales provisoires mises en place par le CDL et l'administration préfectorale. Observer comment cela s'est passé dans la ou les communes choisies.

— **Il peut être intéressant de comparer deux communes** : une commune où le CLL et le conseil municipal s'entendent bien et où le conseil est élu sans tension ( ancien conseil d'avant 1940 ou nouveau)  
- et une commune où c'est le contraire (conflit entre le CLL et les notabilités municipales).

# La restauration de la légalité républicaine municipale à la Libération : commune de Châtellerault ( 6 septembre 1944)



Arrivée du maire à l'Hôtel de Ville

Commissaire de police

Sous-préfet,  
M. Wiltzer

Capitaine de  
gendarmerie

Le maire révoqué par  
Vichy, Louis Ripault,  
rétabli

(Musée,  
Châtellerault)



Le maire au balcon de l'Hôtel de ville  
pavoisé aux couleurs des Alliés



Le conseil municipal  
de Libération  
en présence du sous-préfet

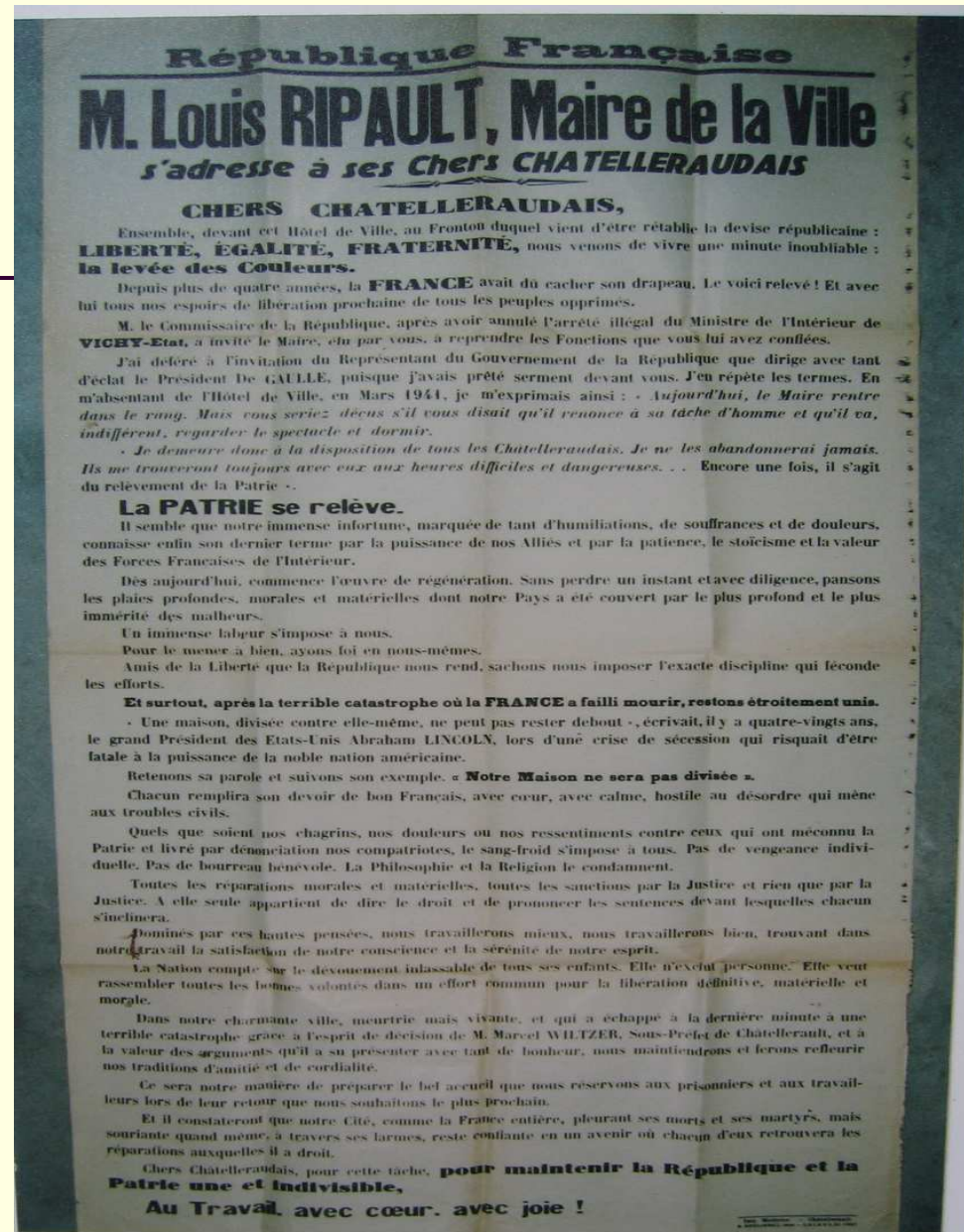
(AMC)

Sur 18 conseillers, 11  
nouveaux en majorité  
choisis par le CDL.

7 membres du CLL

11 résistants et 6  
membres de partis  
politiques de gauche

Discours prononcé par  
Louis Ripault lors de son  
rétablissement à la tête du  
Conseil municipal de  
libération à Châtellerault,  
le 6 septembre 1944



(AMC)

Tout est dit dans ce discours :  
Liberté, union, souvenir, paix et travail.

# Piste 5 ( suite)

---

- **Etudier la participation des résistants dans les listes électorales, les partis (anciens, nouveaux, les idées défendues** (place de l'imaginaire de la libération dans les discours électoraux, la presse), **le 1er vote des femmes, les résultats et la participation de la population.**
- **L'installation du conseil municipal et ses débuts.** Les difficultés du consensus qui remettent en cause l'union nationale (un mythe ? ). Distinguer la réalisation de l'union et la volonté de la faire. Distinguer union nationale et sentiment national. Cette approche permet de montrer comment les tensions de la Libération se résorbent, à partir de quand et grâce à qui, à quoi ? Etudier les commentaires de la presse, les rapports du préfet, des RG.

# LE VOTE DES FEMMES

QUAND vous demandez à un homme ce qu'il pense du vote des femmes, il vous répond neuf fois sur dix : « J'en approuve le principe, mais... » Et il vous énumère mille dangers et mille raisons qui lui paraissent suffisants pour en différer l'application.

Certes, on rencontre de moins en moins de ces ombrageux qui persistent à cantonner les femmes à la cuisine et au raccommodage. Mais combien soutiennent encore que les devoirs que la nature assigne à nos compagnes sont incompatibles avec l'exercice des droits civiques qui jusqu'ici — en France tout au moins — ont été l'appanage de la partie masculine de la société. C'est, au fond, une jalousie consciente ou non, de prérogatives !

C'est que nous vivons sur un préjugé ancestral. La vie sociale, aux premiers âges de l'humanité, reléguait la femme aux besognes dites domestiques. Dans la caverne ou dans la hutte primitive, celle-ci, retenue davantage par ses maternités et l'allaitement que par sa « faiblesse », allumait les feux et cuisait les aliments. C'était déjà, dirait un humoriste, la « femme au foyer » ! Pendant ce temps, son compagnon velu chassait, guerroyait, nommait les chefs de tribu. Il faisait de la politique...

La civilisation atténua cette séparation qui, selon M. Giraudoux, provoquait un courroux céleste. Mais les hommes étant seuls à faire les lois, ils les firent à leur avantage et c'est de cet avantage usurpé que certains d'entre nous ont peine à se voir priver.

Il faut dire que certaines formes du « féminisme » ont fait à la cause un tort considérable. La tendance tenace à grouper les femmes participe du préjugé de séparation des sexes. Que dire de l'aberration qui a porté certaines à imiter l'homme dans ses habitudes, son accoutrement ou sa silhouette !

L'évolution de la vie sociale a amené la femme à participer à toutes les activités. Le drame présent démontre son aptitude à la clairvoyance et au courage. Qu'on se libère une fois pour toutes de tout préjugé à son égard et qu'on ne remette plus en question l'équivalence des individus ni l'égalité de leurs droits.

La nature assigne à la femme un rôle particulier. En quoi sa participation à la conduite du pays pourrait-elle le lui faire négliger ? « Il faut, disait Jaurès, être à la fois un praticien et un philosophe... surveiller son métier pour qu'aucun fil ne casse et se ménager un regard sur le vaste monde. » C'est vrai pour elle comme pour nous.

Certains, redoutent que l'accession de nos compagnes à la vie politique n'amène un motif supplémentaire de mésentente. Quand la brouille prendra la politique pour prétexte, c'est qu'il existera des causes plus profondes. Par contre si l'harmonie règne, l'accord se fera facilement. Si d'ailleurs une réelle divergence existe, basée sur une conviction raisonnée, n'est-ce pas une raison de plus pour lui permettre de s'exprimer ?

Enfin, reste l'argument d'opportunité : la femme inédue, impulsive, sensible aux influences, etc... Par elle, disent certains, les adversaires de la République auront des chances d'arriver à leurs fins.

Inédue ? Soit. Mais n'est-ce pas le fait de la tenir à l'écart de la vie politique qui l'a fait jusqu'ici s'en désintéresser ? Et puis, à qui la faute ? Impulsive ? Sans doute. Mais que de fois elle atteint la vérité par sa nature instinctive, plus rapidement que nous avec nos raisonnements ! La raison du cœur est souvent la plus juste. Influencable ? Bien sûr ! Mais c'est au compagnon d'exploiter cette prédisposition. La femme restant femme, la tendresse étant un moyen de persuasion, qui donc aura à y perdre ?

Il est possible que l'apport des suffrages féminins modifie pour un temps l'évolution des majorités. Mais c'est la loi de la démocratie.

Quant à la République, pourquoi serait-elle en péril ? Les femmes ne sont-elles pas autant que nous attachées à la liberté, à la justice et au progrès sociaux ?

Je suis convaincu pour ma part que le vote des femmes ne changera pas grand' chose à l'évolution politique du pays. Du moins apportera-t-il l'application d'un principe incontestable et mettra-t-il fin à un débat qui n'a que trop duré.

Jean MEUNIER.

ment pour  
léger mécom  
Pour bien  
se reporter à  
en cours de  
Rousseli et  
cord pour le  
ques à suivre  
des pays où  
On a tiré  
que l'Eu. ope  
zans d'influe  
il s'agissait d  
gences de vu  
thode satisfai  
dre et assu.  
La guerre  
préoccupation  
cité que l'ind  
sérance par  
occuperent  
qui explique  
prépondérance  
slavie, en Bu  
la Britanniqu  
Grèce, en Be  
devraient l'as  
Aux termes  
l'Afrique du  
Américains.  
Quant à la  
pas abordée.  
L'Italie, de  
tance entre J  
qui avaient  
militaire.  
Donc, tout  
si en Italie,  
le gouverneme  
position exclu  
demi mis à p  
om de vues i  
notamment es  
ricains.  
L'Europe,  
ta'me et l'ins  
mal avec l'in  
les affaires d

EN



La Nouvelle République du Centre Ouest, 9 et 10 décembre 1944 (A.D.V.)

Le vote des femmes vu par la presse locale, La Nouvelle République 9-10 décembre 1944 : le point de vue des hommes

# Le point de vue des femmes

**UNE SITUATION**  
Le docteur Moscovici vient d'être objet de la part du général Leclerc, une très belle citation.  
M. Moscovici, lieutenant-médecin, montré au cours des campagnes de l'année dernière de Paris et des Vosges, les belles qualités de courage et d'abnégation, en allant relever et soigner blessés sur les lignes de combat, méritait nos félicitations.

Les Anciens Etablissements SERVANI ont informé ses clients qu'ils se fermeront le 31 décembre au 3 janvier, pour inventaire de fin d'année.

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**  
Au seul de cet hiver, la Croix Rouge s'adresse à tous ceux qui comprennent l'utilité et la grandeur de son rôle. Au dernier le canton de Couhé-Vivier est particulièrement distingué dans le collecte sous l'impulsion de Mlle Suzanne, activement secondée par Mlle et Mlle Nicoleau. Il en a été même du canton de Bonnes.  
Déjà cette année, Nicoleau a répondu l'appel lancé par l'un de ses représentants, M. Chailoux. Celui-ci vient de quitter une somme importante qui permettra d'adoucir nombre d'infortunes, de soulager bien des misères. Nous ne doutons pas que cet exemple soit suivi dans le département et que la Vendée ait à cœur de faire aujourd'hui mieux que l'an passé.

**Un vol de 40.000 francs à Rouillé**  
La gendarmerie de Rouillé a ouvert une enquête pour rechercher l'auteur d'un vol de 40.000 francs commis au domicile de Mme veuve Guillon, née unteau, de Rouillé. Ces 40.000 fr. décomposés comme suit : 1.000 francs de la Défense nationale de 1.000 francs et un livret de Caisse d'épargne d'une valeur de 10.000 francs. Cet argent était placé dans un sac à main saisi dans des chemises placées dans une armoire.

## CASTILLE

Du 6 décembre au 11 décembre

**L'Homme du Niger**

un film de BARONCELLI  
avec  
Harry SAUR - Victor FRANCIEN  
Annie DUCAUX - José DUMESNIL

## LES FAITS DU JOUR

**Un décès en cause un autre** — On trouve, samedi après-midi, le nommé Roussseau Emile, 53 ans, domicilié au chemin des Quatre-Routes à Poitiers, décédé d'une crise cardiaque, dans la rue de Nantes, à deux kilomètres de lieudit « La Demi-Lune », lorsqu'on le ramena à son domicile, femme et trois enfants de saisissement.  
**Coups et blessures.** — M. Robinaud a été pris en défaut par un voleur, dans la rue de la Poste, portant la tête une forte blessure qui lui fait, à coup de martinet, son congéniaire, Chébat Ismaël. Les deux hommes travaillaient comme manœuvre à la fabrique Lamour et couchent dans un dortoir, 23, rue Raimon, où s'est produite la bagarre.

## La Saint-André fête de Mirebeau

**LES ARTISTES POITEVINS**  
**SUR LA SCENE MIREBALAISE**  
Malgré les temps difficiles que nous traversons, les fêtes de la Saint-André ont été très animées et très gaies cette année encore. Une soirée de music-hall terminée la journée sur une note optimiste. J'avais eu la faveur d'accompagner la troupe de Poitiers dans le déplacement qu'elle fit à cette occasion et je lui donnai en commençant un sincère remerciement pour la gentillesse avec laquelle chacun des artistes m'accueillit. Cette faveur et l'absence de place dans la salle m'empêchèrent à suivre le spectacle des coulisses de qui constitue évidemment une attraction supplémentaire et permet de juger d'un coup d'oeil plus précis la valeur des spectacles.

Le programme commença par des « vedettes » du jazz avec Bébert, faciatiste populaire à Mirebeau, et Maurice Garnier, une charmante diseuse qui se laissa un « tilt » assez tant par son tour de chant que par l'entrain au « jazz » à présenter le programme. Olli Klein, qui l'ai pu apprécier dans l'intimité comme un homme très à l'aise et très agréable, se produisit brillamment ses numéros bien connus des Poitevins, et notamment sa chanson acrobatische avec la seule Chauder, ce qui contrastait avec un réalisme étrange l'homme « un peu griné ». Paul Brinet, revêtu de son uniforme second empire, récit avec un succès plein de constance ses étonnantes sauteries militaires. Henri Marner, qui ressemble chaque jour davantage à Pierre Dac, tint la scène une demi-heure avec un lot de chansons de vedettes diverses dont la meilleure m'a paru être « J'ai pleuré sur les bas ». Enfin Pascal et Gomin s'animèrent la soirée sur des faces déconcertantes qui ne troublèrent pas les Fratellini eux-mêmes. Comme on le voit, tous les numéros furent l'œuvre d'hommes et les Mirebalaïses furent certainement sés à leur « enfant terrible » Mirlin d'avoir organisé un tel spectacle pour leur fête.

Ne croyez pas que j'ai oublié Liliane Dejournal : je l'ai amplement remerciée de ses camarades parce qu'elle représente la seule partie sérieuse et artistique, si j'ose dire, d'une soirée qui fut plutôt sous le signe de la gaieté. Liliane Dejournal possé à un haut degré les trois qualités essentielles d'une chanteuse : elle vote, bon mettre et s'entend. Ajoutez à cela une gentille simplicité, assez rare chez ses consœurs. P. C.

## AU SECOURS DES ALSACIENS ET DES LORRAINS

L'Entente Française, qui a suivi dans leur progression les armées alliées, s'attache à soulager les misères des Français malheureux des lieux envahis glorieusement reconquis. Sa dérogation de Poitiers a reçu des instructions pour leur réserver ses stocks dont elle prépare l'envoi à leur intention.

## EPAVES

Une chemise homme et un caleçon, un cardigan homme laits par un P.F.F. le 24 novembre à Arverton dans le camion de M. Jado, 228, avenue de Nantes, au coin de la rue de Nantes, un médillon, un chapelet avec émail, un porte-monnaie renfermant une chemise homme, deux cartes dont une carte de visite au nom de Jacqueline Bouché, une carte de dénommée divers de décompte, un stylo-plume sans marque, une broche de dame, deux permis de circuler délivrés par le gouvernement général de l'Indo-Chine, un certificat de position militaire au nom de Michel, une machine à tinterie coloniale à saloon, ainsi que des coupons d'actions : une action de femme, un sac renfermant 3 livres d'argent, une blouse à lanière, une robe, une petite somme à découvrir, un portefeuille renfermant une somme assez importante et 3 cartes de textiles au nom de Muzet Maurice et Lucien, ainsi qu'un T-shirt, une pièce d'argent au nom de 50 francs, un carnet de notes au nom de Chauder René, 370, avenue de Nantes.

## Les femmes veulent voter

Pour s'en convaincre, il suffit de gravir le petit escalier à gauche dans la mairie. Du matin au soir, on fait queue pour se faire inscrire sur les listes électorales. Ces dames, car ce sont, surtout elles qui sont intéressées cette fois, attendent avec patience leur tour. Certaines, cependant préfèrent revenir une autre fois tant il y a affluence. Il sera sans doute nécessaire de repousser la date de clôture des listes car il semble peu probable que tout le monde puisse être inscrit pour le 5 décembre. Nous avons demandé à quelques-unes de nos compatriotes si elles étaient contentes de participer d'une façon plus directe à la vie de la nation.

Voici quelques-unes de leurs réponses :  
**Q'EN PENSEZ-VOUS MESSAMES ?**  
Mme L... C. — Il était profondément injuste que nous soyons écartées des affaires de la collectivité dont nous devons suivre les lois et règlements.

Mlle P... — Je travaille pour le Pays aussi bien que les hommes, et il est incontestable que la France bénéficie de l'activité de toutes les femmes autant que de celle de leurs compagnons. Il est tout à fait normal qu'on nous demande notre avis.  
Mme D... — Moi, je n'ai jamais demandé à participer à la vie publique. J'avais bien assez à faire d'occuper de mon intérieur et de mes enfants. Ne croyez-vous pas qu'il y a la plupart des femmes, que la plupart des mères surtout, votaient déjà par l'intermédiaire de leurs fils. Mais puisqu'on me demande un bulletin, je le donnerai.

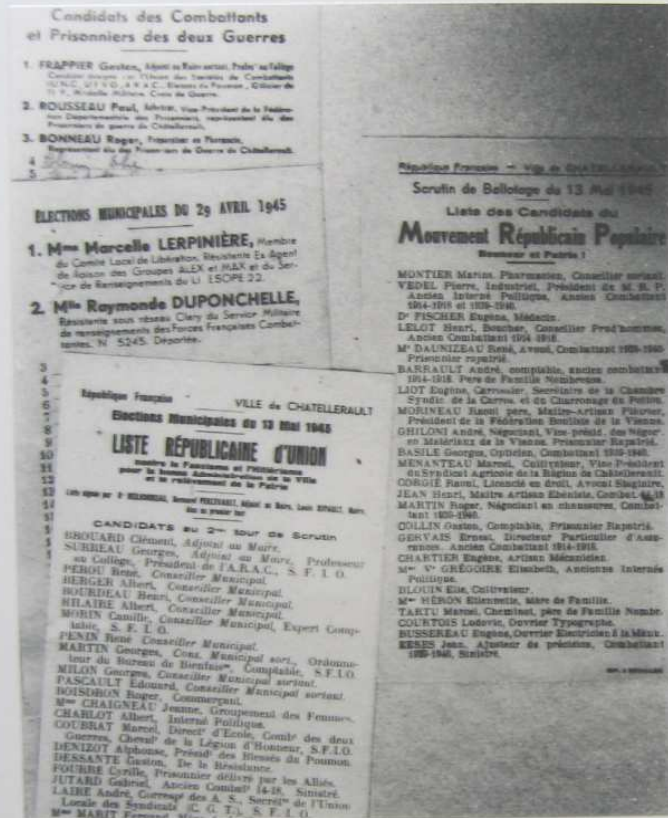
Mme L... L. (une pessimiste). — Les hommes faisaient déjà bien assez de bêtises comme ça. Si les femmes s'y mettent !  
Mlle F... — Bien sûr il faut que la femme vote ! Jusqu'à présent on nous a refusé un droit. Il faut rendre hommage au Gouvernement Provisoire de la République qui l'a reconnu et qui répare une grave erreur. La femme a autant de responsabilité que l'homme. Elle a autant de jugement, et quoi qu'en aient dit certains, plus de réalisme. La femme se laisse moins que l'homme, emballer par des fausses, par des utopies. Elle sait que l'on ne vit pas de belles paroles. Elle a donc, plus encore que l'homme, bien des raisons de voter.

Mme W... — J'étais pour mari un ivrogne, un homme qui laissait les trois quarts de ses payes au café. Je vous assure que quand je le voyais aller voter, bien qu'il ne s'occupait ni de moi, ni de ses enfants, et que quand je pensais que l'on n'accorderait aucune valeur à mon jugement, cela me réjouissait !  
Nous pourrions continuer ainsi longtemps. Nous ne voulons donner que les opinions les plus caractéristiques que nous avons recueillies. De l'ensemble il ressort que nos compatriotes veulent voter, et sont heureuses de la justice qui leur est rendue. Nous les félicitons car depuis longtemps nous avons nous-même démontré qu'on leur reconnaissait le droit de s'exprimer officiellement.  
J.-L.

La Nouvelle République, 7 déc 1944 : le point de vue des femmes sur le vote féminin.

La Nouvelle République du Centre Ouest,  
7 décembre 1944 (A. D. V.)

# LA LIBERTE DE CHOISIR



Bulletins de vote des quatre listes en lice pour le second tour, 13 mai 1945, (A.M.C.)

La volonté d'union inspirée par l'esprit de la Résistance n'a pas empêché la constitution de plusieurs listes. Quoiqu'il en soit les Résistants sont présents dans toutes les listes.

Le vieux réflexe républicain et laïc marqué par l'alliance des Radicaux et des Communistes dès le premier tour, élargie aux Socialistes au second tour, n'a pas permis une représentation des Démocrates-chrétiens du M.R.P.

Extrait de l'exposition des archives municipales de Châtelleraut sur la Libération

## Piste 5 – éléments de conclusion

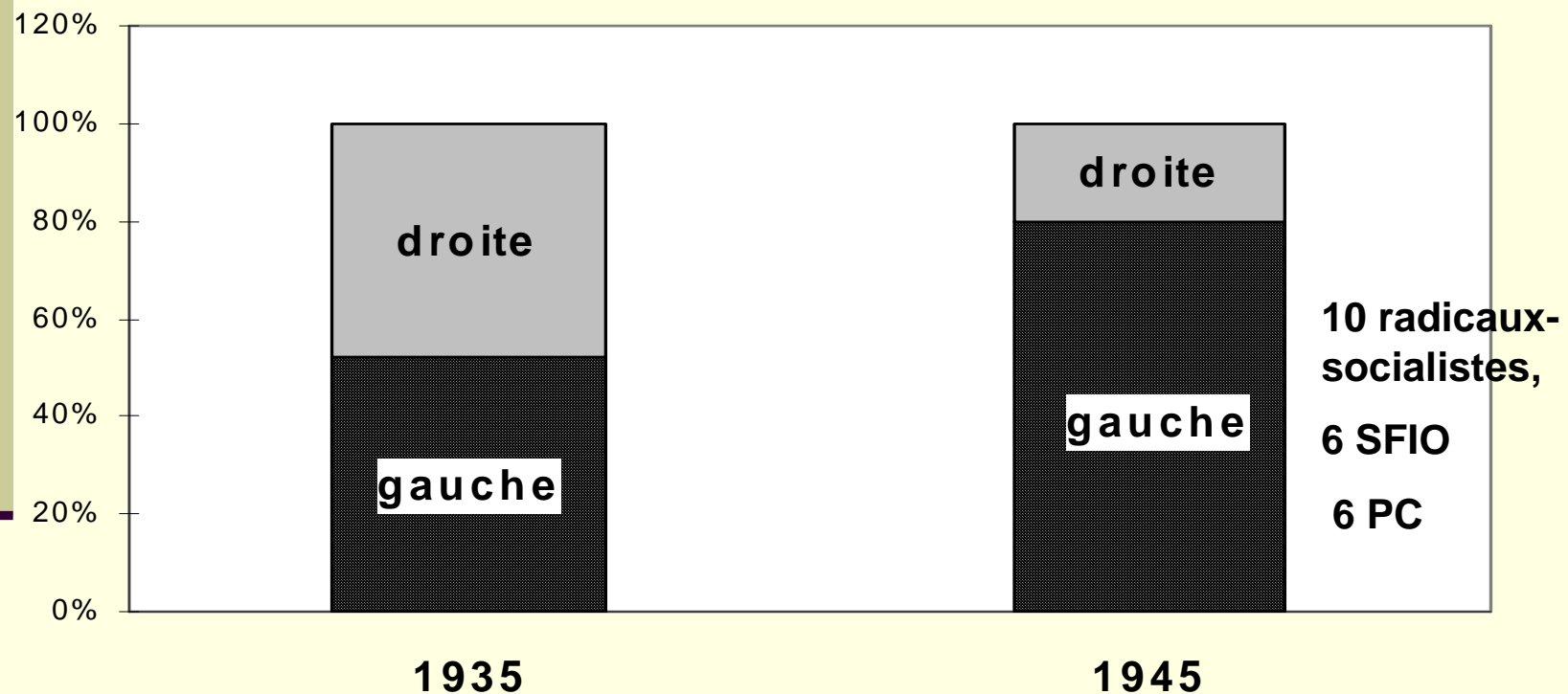
---

- - **Souvent glissement à gauche dans les villes (ex de Châtelleraut) et maintien des sensibilités d'avant-guerre dans les campagnes.** Pas de tremblement de terre politique et pas de domination d'un pouvoir résistant (CLL dissous). Montrer que les mouvements de résistance ne se sont pas transformés en partis politiques. Ce sont les forces républicaines modérées et traditionnelles qui l'emportent mais tout de même en solidarité avec la Résistance. Insister sur le fait que ces élections ayant eu lieu pendant la guerre, c'est surtout le réflexe patriote qui a joué en faveur de la victoire. Réflexe qui facilite le consensus (existence de listes d'union droite/gauche ? ou tentatives ? ). Plus un soutien à ceux qui ont ou vont libérer le territoire qu'un véritable choix politique d'avenir.



# Résultats des élections municipales du 13 mai 1945 à Châtelleraut

Evolution de la part de la gauche dans le conseil municipal  
en 1935 et 1945



L'union a été difficile mais réalisée à gauche et les partis prennent le pas sur les Résistants.

in MC Albert, *Châtelleraut sous l'Occupation*, Geste éditions, p. 288

19 mai 1945, l'élection du maire de 1935, Louis Ripault à Châtellerault, une situation atypique dans le département de la Vienne

■ **Etude des grandes lignes de son discours :**

- Représenter « *toutes les nuances de l'opinion* » et ne pas tomber « *dans les ornières médiocres des querelles subalternes et sans avenir* ».
- Être un soutien du gouvernement de la République
- Être solidaire des victimes « *lâchement assassinées* », et indigné devant la tragique réalité de la déportation révélée à cette période.

- **Bilan de la campagne électorale :** les décalages entre le jeu politique et l'idéal dit « *commun* », antifasciste et républicain, entre le jeu politique et les préoccupations quotidiennes de la population qui souhaite une administration municipale de proximité, plus que celle d'un parti, une administration qui « *œuvre seulement pour organiser, améliorer, embellir...la cité* ». Cela est conforme à la situation nationale.

- **L'autorité municipale s'affirme difficilement après le 13 mai 1945, car « l'heure n'est pas à l'harmonie ».** La Libération a donc donné un nouveau coup à l'autorité municipale, contrairement aux espérances des personnalités locales. Même si Châtellerault est un cas particulier du fait de la personnalité de Louis Ripault et du dynamisme politique dans la ville, ce dernier est quelque peu fragilisé et ce n'est pas un hasard si dans son discours d'élection, il parle d'élection « *fugitive* ».

■ in MC Albert, *Châtellerault sous l'Occupation*, geste éditions, 2005, p. 287-288

# Archives sur les élections municipales de 1945

---

- ADV 1W 214- rapport RG du 25 janvier 1945
- [1] AD1W 214- rapport RG 10 janvier 1945
- [1] ADV 1W 2643 Affaires municipales, élections de 1945 à Châtelleraut; rapport du commissaire principal de la Vienne au directeur des RG de Paris, 6 avril 1945
- [1] AMC 1W2 cabinet du maire, extraits de l'exposé de Louis Ripault durant la réunion de préparation des élections le 25 mars 1945.
- [1] AMC 1W2 Ibid.
- [1] AMC 1W2 cabinet du maire- Lettre du président du parti radical socialiste du 5 février 1945 aux secrétaires des autres partis : Front National, Parti communiste , SFIO, M.R.P en faveur d'une liste commune.
- [1] ADV 1W2643 Rapport du 24 avril 1945 sur la situation politique à Châtelleraut
- ADV 1W 2668 Fiches des Maires et conseillers municipaux
- AMC 2W22 Secrétariat - Discours de. Louis Ripault, élu Maire le 19 mai 1945-
- AMC 1D 58 Délibération du 19 mai 1945- 1° discours du Maire lors de son élection.
- ADV 106W210 Renseignements politiques sur les municipalités

# Piste 5- éléments de conclusion sur le vote féminin

- -électorat plus nbx que les hommes ( bcp d'absents)= 53 à 54 % des électeurs.
- Elles n'ont pas eu un vote conservateur comme cela était pressenti par les hommes politiques d'avant-guerre mais elles ont suivi le mouvement, même si elles ont moins d'intentions de vote à gauche que les hommes et se sont peu abstenues.

Tableau n° 7  
Intentions de vote des Françaises et des Français en mars 1945

Voteront pour :	hommes	femmes
extrême gauche	8%	4%
gauche	46%	34%
centre	23%	21%
droite	13%	14%
indéterminé	10%	27%

Source : enquête d'opinion réalisée par le SSS, publiée dans *V d'O*, 31-03-1945

Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation*, p. 291 tableau 7.

# Piste 5-éléments de conclusion sur l'adhésion au général de Gaulle

La mesurer au niveau local à travers les affiches, les discours, la presse, un compte- rendu de visite du général ...

**Diapo de la publicité pour « l'emprunt de Libération » (Capdevila ill n°2 dans le cahier) :** bonnet phrygien de 1792 pour rappeler la le République patriote et révolutionnaire + G. Clémenceau, « le père la Victoire » + De Gaulle et A. Thiers. Idée = en 1792, 1871 et 1918, la liberté a été obtenue grâce à des dons ou des prêts des citoyens, il faut faire de même en 1944.

En réunissant ces symboles, on stimule des courants contraires pour les faire converger par-delà les guerres franco-françaises. **La figure du général de Gaulle a synthétisé des imaginaires concurrents.** Pour les uns il incarne la **Résistance**, pour les autres **la Victoire** et pour les derniers **la continuité de l'Etat.**

